

au petit Caporal, et à ton colonel ; la recommandation serait inutile...mais à prier quelquefois pour eux, en compensation des jours assez nombreux où ils oublièrent de le faire.

(Le vieux colonel de la 77^e demibrigade.)

(LEDUR.)

Voilà mes amis la lettre inattendue que reçut Bertrand Lacomme. Le paiement de la pension de 344 livres suivit de près, et celui que mon oncle avait recueilli pauvre, fut déclaré en mesure de payer largement sa dépense, et put même, à sa mort, récompenser largement mon oncle des soins qu'il lui avait prodigués.

Ce n'est pas tout, mes amis : dès que le colonel Ledur eut découvert le domicile de Bertrand Lacomme, voilà que le vieux de la vieille reçut une lettre de maire de Lyon qui contenait un mandat de 100 fr; il se trouvait qu'après le licenciement de l'armée, Bertrand se promenant sur le quai du Rhône, avait vu tomber un homme à l'eau, il s'était jeté dans le fleuve, il avait ramené l'inconnu sur la rive... Cet individu était un riche négociant de Lyon. Bertrand Lacomme sentit une bourse lui tomber dans les mains, il la reçut à titre de simple *pour-boire*, ne pensant pas le moins du monde que ce prix de sauvetage fut destiné à se renouveler tous les ans, il avait donc oublié le négociant ; le négociant avait perdu l'adresse du soldat, ce n'était qu'après la découverte faite par le colonel Ledur que le Lyonnais avait pu transformer le premier *pour-boire* en pension annuelle. Le maire de Lyon lui en adressait la première échéance.

—Voilà certainement une histoire fort édifiante, mon père, répondit l'aîné des enfants ; mais avouez que votre Bertrand Lacomme jouissait d'une chance assez exceptionnelle ; il ne suffit pas d'être vieux assurément, pour voir tomber du ciel des pensions de retraite, et des récompenses de sauvetage.

—Non, mes enfants ; mais si tous les colonels ne savent pas reconnaître les bons soldats, ou s'ils ne sont pas en mesure de les récompenser, il est un chef de file qui nous regarde tous, qui n'oublie personne, et qui paie régulièrement, intégralement